

Update de la pratique en 60 minutes!

# La pandémie de coronavirus et ses implications sur la TVA et la douane

9 juin 2020 13:00–14:00 (formation continue en ligne)

## Public cible

Ce webinaire s'adresse aussi bien au conseiller fiscal, à l'expert fiscal, l'agent fiduciaire, tout autre expert en conseil aux entreprises et en finance ainsi qu'à l'avocat.

## Objectifs et thème

Les connaissances, en leur état actuel, sont transmises de façon efficace et sont applicables immédiatement, le conférencier répondant aux questions avec la fonction Chat.

Les thèmes centraux sont les suivants:

- Renonciation temporaire aux intérêts moratoires et conséquence sur le calcul de ceux-ci;
- Délais (i) pour la remise des décomptes TVA et (ii) pour le paiement de la TVA;
- Possibilité d'accélérer le remboursement des excédents d'impôt préalable afin d'augmenter les liquidités de l'assujetti;
- Prêts sans intérêts et possibles conséquences sur le droit à déduction de l'impôt préalable («DIP»);
- Aides financières non remboursables et possibles conséquences sur le droit à DIP;
- Coopératives de cautionnement, prise en charge des frais administratifs et conséquences TVA;
- Indemnités journalières et traitement TVA pour l'employeur comme pour l'indépendant;

- Aides/soutiens financiers et conséquences TVA à ne pas négliger;
- Réduction voire abandon de loyer(s) et possibles conséquences TVA;
- Demande de prolongation de paiement/ de paiement échelonné des redevances douanières

## Méthodologie

S'agissant de la TVA domestique, présentation méthodique des différentes «ordonnances COVID-19», de niveau fédéral et cantonal, en exposant la qualification TVA des mesures instituées par ces ordonnances et leurs éventuelles conséquences au niveau du traitement TVA et du droit à DIP de l'assujetti. Pour ce qui concerne la TVA sur les importations, présentation des différentes mesures mises en place par l'Administration fédérale des douanes.

## Conférencier

**Jacques Pittet**, avocat, associé, Oberson Abels SA, Genève; membre de la Sous-commission TVA d'EXPERTsuisse.



Jacques Pittet

## Date

09.06.2020 13:00–14:00

## Prix du séminaire

CHF 150.– non-membre  
CHF 100.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

## Sont compris

- toute la documentation (version numérique)
- TVA 7,7%

## Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 1 heure par EXPERTsuisse.

Les formats en ligne proposés par EXPERTsuisse font l'objet d'un suivi professionnel et sont accompagnés de divers contrôles des connaissances